

## participez au développement des formations et aux équipements pédagogiques

Madame, Monsieur,

L'Ecole Nationale d'Industrie Laitière et des Biotechnologies (ENILBIO) a pour mission de **former les futurs professionnels** du secteur **agroalimentaire** et du secteur **laitier** dans les 3 voies de formation (**initiale, apprentissage et continue**).

Ses activités pédagogiques reposent en grande partie sur la halle de génie alimentaire, **véritable pilote de transformation** où les apprenants se forment une première **expérience pratique**, et se familiarisent avec les **outils** les plus **performants** rencontrés dans les **sites de transformation** alimentaire ou dans leurs **centres de recherche & développement**.

Pour répondre au mieux à vos **préoccupations de demain**, l'ENILBIO engage des **projets** :

- d'investissement de matériel pour **développer les savoir faire** des apprenants et les confronter à l'utilisation de **techniques innovantes**,
- sur le recrutement de vos **apprentis** en accompagnant au plus près et à votre demande, les démarches de recrutement à **proximité de vos sites** ([www.alternance.enils.fr](http://www.alternance.enils.fr)),
- sur la création de **contenus technologiques** fromagers et agroalimentaires accessibles à distance sur **plate-forme web**,
- de **partenariats** pour créer de nouvelles formations répondant à vos besoins actuels et futurs (ouverture cette année de la licence pro « produits laitiers »),
- à votre service, pour **contribuer à votre développement** via les activités du **service expérimentation/R&D** mobilisant avec vous des ressources et des partenariats professionnels (Oséo, réseau technologique, pôle de compétitivité, PFT, UMT, RMT...).

Afin de poursuivre ces projets, nous nous permettons de solliciter **votre contribution au titre de la taxe d'apprentissage 2012** et restons à votre disposition pour vous accueillir lors de nos prochaines journées portes ouvertes des 28 janvier et 17 mars.

Le Directeur de l'Ecole  
Serge ABADIE



contribuez à la réussite des jeunes dans toutes les filières

## du CAP au master

Niveau	Cycles de formation
<b>MASTER I</b>  <b>LICENCE II</b>	<b>MASTER</b> Transformation laitière (S) Qualité et management de la performance (S) Systèmes automatisés de production en IAA (S - A)  <b>Licences professionnelles</b> Produits laitiers (A - C) Fromagerie, Innovation, Technologie, Qualité (S - A - C) Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir (S - A - C) Biotechnologies et génie des procédés appliqués aux boissons (S - A - C) Management de la production dans les industries agro alimentaires (A - C)  L'ensemble de ces formations se fait en partenariat avec des universités & le CNAM.
<b>BTS III</b>  post BTS	<b>BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries (A - C)</b> <b>BTSA STA « Produits laitiers » (S)</b> <b>BTSA STA « Aliments et Processus Technologiques » (S - A - C)</b>  <b>Certificat de spécialisation (A - C)</b> • Gestion de la qualité (GESQUAL)
<b>BAC IV</b>	<b>Bac pro « Laboratoire Contrôle Qualité » (S)</b> <b>Bac Pro « Bio Industries de Transformation » (A - C)</b> <b>CS « production, transformation et commercialisation des produits fermiers » (A - C)</b>
<b>CAP/BEP V</b>	<b>Seconde Professionnelle Transformation (S)</b> <b>CAPA Industries Agro-Alimentaires (A - C)</b>

A : apprentissage S : scolaire C : continue



## MODALITES DE VERSEMENT DE LA TAXE

Vous devez vous acquitter de votre taxe auprès de l'OCTA\* (Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage)\* de votre choix **avant le 28 février 2012**, en mentionnant le montant de votre versement et son affectation (ENILBIO et/ou CFA).

L'ENILBIO est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour toutes les catégories :

- A (niveaux IV & V) : CAP, BEP, BAC
- B (niveaux II & III) : BTS, licence
- C (niveau I) par cumul : master
- QUOTA

### coûts conventionnels 2011 par apprenti

niveau V (CAP)	2 688 €
niveau IV (BAC PRO, CS PTCPF)	4 240 €
niveau III (BTSA, BTS, CS GESQUAL)	5 026 €
niveau II (licences pro)	5 615 €

Les montants sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Région Franche Comté à l'adresse suivante :

<http://www.franche-comte.pref.gouv.fr/>

Codes UA/RNE : LEGTA/ENILBIO : 039 08 12 W CFA : 039 10 39 T

Codes «établissement» : LEGTA/ENILBIO : J39310 CFA : J39360

**Si vous avez une question relative à la taxe, n'hésitez pas à nous joindre aux coordonnées suivantes :**

### ECOLE NATIONALE D'INDUSTRIE LAITIERE ET DES BIOTECHNOLOGIES

rue de Versailles - BP 70049  
39801 POLIGNY CEDEX

☎ 03 84 73 76 76 - 📠 03 84 37 07 28

Siret : 193 908 126 00017

Hélène GUERIN ([helene.guerin@educagri.fr](mailto:helene.guerin@educagri.fr))

[www.enil.fr](http://www.enil.fr)

\* A votre demande, nous pouvons vous faire parvenir la liste nationale de ces OCTA ; il s'agit notamment des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie, des Chambres des Métiers et d'autres organismes agréés.

crédit photographique : Mirey communication ©

# collecte taxe apprentissage

## 2009 2010 2011 **2012** 2013

votre versement  
sur les salaires  
2011

**ENILBIO**  
Poligny